

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 45856 B1** (51) Cl. internationale : **A61K 31/355; A61K 36/53; A61P 31/10; A61K 36/752; A61P 17/00; A61K 36/61**
- (43) Date de publication : **30.06.2020**

-
- (21) N° Dépôt : **45856**
- (22) Date de Dépôt : **20.10.2017**
- (30) Données de Priorité : **28.10.2016 IT 201600109403**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2017/076807 20.10.2017**
- (71) Demandeur(s) : **BIO.LO.GA. S.r.l., Via Giuseppe Lazzarin, 66 31015 Conegliano (TV) (IT)**
- (72) Inventeur(s) : **PANIN, Giorgio**
- (74) Mandataire : **IPPro**

(54) Titre : **COMPOSITION POUR APPLICATION TOPIQUE POSSÈDE UNE ACTIVITÉ ANTIFONGIQUE**

(57) Abrégé : L'invention concerne une composition pour application topique possède une activité antifongique, contenant de l'huile essentielle de Melaleuca alternifolia, de l'huile essentielle d'origan, de l'huile essentielle de lime et un ester de vitamine E, qui peut être, par exemple, de l'acétate de vitamine E, du n-propionate ou du linoléate, et est de préférence de l'acétate d'alpha-tocophérol; de préférence, ces huiles constituent au moins 3 % en poids de la composition et chacune d'elles constitue au moins 1 % en poids de la composition; de préférence, la composition contient de 10 % à 97 % dudit ester de vitamine E et peut être constituée des trois huiles essentielles susmentionnées et de l'ester de vitamine E; en variante, la composition peut se présenter sous la forme d'un gel hydrophobe, contenant 10 à 50 % de l'ester de vitamine E, 20 à 60 % d'un beurre ou d'une cire végétale, de 10 à 30 % de triglycéride d'acide caprylique et caprique et de 5 à 20 % d'un agent gélifiant pour les lipides et d'au moins 3 % des huiles essentielles susmentionnées, chacun représentant au moins 1 % en poids de la composition.

Revendications :

1. Composition pour application topique à activité antifongique, contenant une huile essentielle de *Melaleuca alternifolia*, une huile essentielle d'origan, une huile essentielle de citron vert et un ester de vitamine E.
2. Composition selon la revendication 1, dans laquelle ledit ester de vitamine E est un ester avec un acide carboxylique de formule R-COOH, dans laquelle R est un radical alkyle contenant de 1 à 19 atomes de carbone, ou un radical alcényle ou alcynyle contenant de 2 à 19 atomes de carbone.
3. Composition selon la revendication 2, dans laquelle ledit ester est l'acétate, le n-propionate ou le linoléate de vitamine E, de préférence l'acétate d'alpha-tocophéryle.
4. Composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans laquelle lesdites huiles essentielles de *Melaleuca alternifolia*, d'origan et de citron vert constituent au moins 3 % en poids de la composition et chacune d'entre elles constitue au moins 1 % en poids de la composition.
5. Composition selon la revendication 4, contenant de 10 % à 97 % dudit ester de vitamine E.
6. Composition selon la revendication 5, dans laquelle ledit ester de vitamine E est l'acétate d'alpha-tocophéryle.
7. Composition selon la revendication 5, **caractérisée en ce qu'**elle est constituée d'une huile essentielle de *Melaleuca alternifolia*, d'une huile essentielle d'origan, d'une huile essentielle de citron vert et dudit ester de vitamine E, qui est de préférence l'acétate d'alpha-tocophéryle.
8. Composition selon la revendication 7, constituée de 95 % à 97 % d'acétate d'alpha-tocophéryle et de 3 à 5 % desdites huiles essentielles, chacune desdites huiles essentielles constituant au moins 1 % en poids par rapport au poids de la composition.
9. Composition selon la revendication 4 sous la forme d'un gel hydrophobe, contenant 10 à 50 % dudit ester de vitamine E, 20 à 60 % d'un beurre végétal ou d'une cire, de 10 à 30 % d'un triglycéride d'acide caprylique et caprique et de 5 à 20 % d'un agent gélifiant pour lipides.
10. Composition selon la revendication 9, dans laquelle l'agent gélifiant pour lipides est sélectionné dans le groupe constitué d'un triglycéride d'acide palmitique et stéarique, de l'olive de sorbitane et d'une silice.
11. Composition selon la revendication 10, comprenant en outre un ou plusieurs parmi une huile de ricin hydrogénée, les phytostérols et un céramide.
12. Composition selon la revendication 11, dans laquelle ledit ester de vitamine E est l'acétate d'alpha-tocophéryle, ledit beurre végétal est un beurre de karité et ledit céramide est le céramide-NP.